



DÉLIBÉRATION N°2019-12-20-15
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 20 décembre 2019

**POINT 12 – APPROBATION DE L'ACTUALISATION DE LA CHARTE DE GESTION DES
PERSONNELS BIATSS DES CONTRACTUELS**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** l'avis du comité technique d'établissement du 3 décembre 2019 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour, 6 contre et 1 abstention, l'actualisation de la charte de gestion des personnels BIATSS des contractuels, telle qu'annexée.

À Nantes, le 20 décembre 2019
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNHULT

ANNEXE MODIFIEE

Grille de rémunération lors du recrutement initial d'un personnel de niveau C

niveau de fonctions	sans expérience				expérience 1 à 3 ans				expérience de 3 à 5 ans				expérience de 5 à 10 ans				expérience plus de 10 ans			
	INM	rémunération nette mensuelle	rémunération brute mensuelle (RBM)	Coût chargé mensuel	INM	rémunération nette mensuelle	RBM	Coût chargé mensuel	INM	rémunération nette mensuelle	RBM	Coût chargé mensuel	INM	rémunération nette mensuelle	RBM	Coût chargé mensuel	INM	rémunération nette mensuelle	RBM	Coût chargé mensuel
tâches d'exécution qualifiées	328	1 247,65 €	1 552,39 €	2 186,54 €	333	1 266,67 €	1 576,05 €	2 219,87 €	336	1 278,08 €	1 590,25 €	2 239,87 €	345	1 312,31 €	1 632,85 €	2 299,86 €	380	1 445,45 €	1 798,50 €	2 533,18 €
tâches d'exécution et de service intérieur	326	1 240,04 €	1 542,92 €	2 173,20 €	328	1 247,65 €	1 552,39 €	2 186,54 €	330	1 255,26 €	1 561,85 €	2 199,87 €	332	1 262,86 €	1 571,32 €	2 213,20 €	345	1 312,31 €	1 632,85 €	2 299,86 €